

FORMATION « Maître d'apprentissage en santé »

PRÉ REQUIS / PUBLIC Tout professionnel de santé	DURÉE DE LA FORMATION 4 jours (28h) 9h-17h	CERTIFICATION Non certifiant Développement des compétences
ACCÈS HANDICAP Oui sous conditions d'aptitude médicale	DATES / PÉRIODE DE LA FORMATION Sur demande	LIEUX 9 Boulevard de Louvain 13008 – Marseille Où en INTRA dans vos locaux
NIVEAU D'ACCÈS Professionnel(le) de santé/social et maître d'apprentissage	ADMISSION Inscription sur document dédié	TARIFS Sur demande

+ Présentation du métier :	<p>Devenir maître d'apprentissage, c'est accompagner un(e) jeune dans sa progression pour lui permettre d'acquérir un diplôme et le/la guider dans la réalisation de son projet professionnel.</p> <p>L'expérience et l'envie de transmettre un savoir-faire professionnel sont indispensables, pour mieux prendre en charge l'organisation et la coordination de la formation pratique dans l'établissement d'accueil et veiller à ce que les missions confiées évoluent avec le rythme de formation de l'apprenti(e).</p> <p>Notre formation intègre les 9 compétences présentes dans la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur créée par le ministère du Travail en 2018, dans le cadre du plan de transformation de l'apprentissage. Elle propose également un complément relatif à l'évaluation des compétences et à la mobilisation du Portfolio dans le cadre d'un programme de formation en santé.</p>
+ Objectifs : (Aptitudes et compétences)	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le processus d'intégration de l'apprenant • Connaître l'environnement administratif et juridique des contrats en alternance • Transmettre des savoirs et compétences en utilisant les techniques adaptées à la situation • Savoir fixer des objectifs et évaluer les résultats • Appréhender les enjeux intergénérationnels dans les relations avec l'apprenti • Appréhender les concepts et les enjeux d'un référentiel de formation, d'un référentiel de compétences et d'un référentiel d'activités • Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences • Comprendre l'intérêt de l'utilisation du Portfolio par l'apprenant • Développer des pratiques en évaluation des compétences
+ Programme ou référentiel :	<p>Présentation du formateur et de la formation Présentation des participants (tour de table)</p> <p>Pré-test</p> <p>Mission du Tuteur Maître de stage, aspects juridiques</p> <p>Responsabilité et mission du Maître d'apprentissage</p> <p>Critères de choix et motivation</p> <p>Les différents types de contrats (apprentissage, professionnalisation)</p> <p>La relation Tuteur Maître d'apprentissage /centre de formation</p> <p>L'accueil et l'intégration du jeune</p> <p>Les principes d'un accueil réussi</p> <p>La dimension relationnelle entre le tuteur Maître d'apprentissage et le tuteur</p> <p>Comprendre et réagir face aux difficultés rencontrées</p> <p>Accompagner la progression de l'alternant avec les acteurs internes et externe à l'entreprise</p> <p>Transmettre son savoir et ses compétences</p> <p>Tenir compte des impératifs entreprise/centre de formation</p>

	<p>Fixer des objectifs pédagogiques</p> <p>Les principes de la transmission d'un savoir-faire</p> <p>Organiser une séquence pédagogique</p> <p>S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage</p> <p>Conduire un entretien d'apprentissage</p> <p>Accompagner la progression de l'alternant avec les acteurs internes et externe à l'entreprise</p> <p>L'évaluation</p> <p>Comprendre les principes de l'évaluation</p> <p>Les outils de l'évaluation</p> <p>Préparer l'évaluation</p> <p>Conduire un entretien d'évaluation</p> <p>Les facteurs générationnels dans la relation avec l'apprenti(e)</p> <p>Les référentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De formation • De compétences • D'activités <p>La pédagogie par compétence</p> <p>Le portfolio</p> <p>L'autoévaluation de l'apprenant Les critères et les indicateurs</p> <p>La notion de progression</p> <p>Evaluer les compétences</p>
+ Débouchés :	Non concerné
+ Méthode d'évaluation des stagiaires :	<p>Un Pré-Test et un Post-Test permettant d'apprécier le niveau de connaissances des stagiaires avant et après l'action de formation ;</p> <p>Un questionnaire de satisfaction.</p> <p>Une attestation de fin de formation est délivrée aux participants ayant été présents sur la totalité de la durée de la formation.</p>
+ Délai d'accès :	<p>Planification INTER, inscription sous 48h</p> <p>Délais d'accès à la formation :</p> <p>Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation en fonction du nombre d'inscription (sous réserve de la signature préalable de la convention de formation)</p>
+ Méthodes Mobilisées :	<p>Formation sur 4 jours (28h) de 9h-17h.</p> <p>Des enseignements théoriques ont lieu sur le site du CERFAH ou en Intra (sur demande).</p>
+ Contacts et lieux de formations :	<p>Responsable pédagogique : 04 91 78 10 06 – contact@cerfah.fr</p> <p>9 Boulevard de Louvain 13008 – Marseille ou en INTRA</p>
+ Indicateurs de résultats :	<p>Session du 19.09 au 12.12. 2023 en Inter établissements</p> <p>12 participants (6 retours d'évaluation individuelle de la formation) ont considéré être très satisfait à 66.66% et satisfait à 33.33% de la globalité de l'action de formation, qui s'est déroulée dans les locaux du CERFAH/INTERFED à Marseille.</p> <p>L'évaluation détaillée des sessions antérieures est disponible sur demande à c.carbonaro@cerfah.fr</p>

*En INTER établissements la notion de « partenaire » s'adresse aux établissements pouvant justifier de l'encadrement d'un(e) apprenti(e) du CERFAH durant les 2 dernières années.

**En INTRA établissement, la formation comprend un coût à la journée et des frais de déplacement des formateurs (fonction de la distance du lieu de formation et de l'équipement proposé par l'établissement d'accueil).